

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 4

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A VOUS ALGER.

L'Assemblée générale de la S.H.B. d'Alger aura lieu le dimanche 24 avril prochain, à 10 h. 15, au Stand de Bouzaréa. Elle débutera par la Cérémonie de promotion civique. Les membres de la S.H.B. recevront la convocation d'usage. Que chacun réserve, d'ores et déjà, ce dimanche.

A VOUS BESANCON.

ACTIVITE DE LA SOCIETE SUISSE

En novembre et décembre, plusieurs matches aux cartes permirent aux yasseurs de se mesurer. De nombreux prix récompensèrent les meilleurs et les plus chanceux. Les fervents du loto ne furent pas oubliés et eurent la possibilité de gagner des récompenses intéressantes.

Les enfants de nos membres furent à l'honneur le 20 décembre et fêtèrent joyeusement Noël en compagnie de leurs ainés. A de jolies productions enfantines et de savoureux airs d'accordéon succédèrent les allocutions du Consul et du Président de la Société. Le Père Noël, que campa avec sa maestria habituelle M. Lachat, présida à la distribution des cadeaux, non sans avoir exprimé auparavant louanges et même... quelques réprimandes. Deux films, qui mirent fin à cette manifestation, firent la joie des petits.

La traditionnelle « Nuit de Saint-Sylvestre » groupa de nombreux sociétaires au Cercle et l'on pénétra dans la nouvelle année avec enthousiasme. Personne ne se préoccupa de l'heure et daucuns regagnèrent leur domicile au petit, voire même au grand jour.

La réception du 2 janvier, au Consulat, permit aux représentants des autorités locales et aux membres de notre collectivité d'échanger leurs vœux et de prendre les premiers contacts de 1960. M. le Consul Grosjean, entouré de son épouse et de sa fille, mirent tout le monde à l'aise et surent créer, une fois de plus, une ambiance des plus sympathiques.

Le 10 janvier, une trentaine de vieillards furent invités à déjeuner au Cercle suisse et les dames de l'Ouvroir leur rendirent cette petite fête on ne peut plus agréable. Au dessert, d'aimables paroles furent adressées à nos invités et les accor-



déonistes du Cercle se produisirent avec leur succès habituel. On eut beaucoup de peine à se séparer, en fin d'après-midi, en se promettant de se retrouver l'an prochain.

Dans ses réunions des 19 janvier et 2 février, le Comité élabora le programme d'activité du premier semestre de 1960. Les matches aux cartes, dont le vainqueur recevra une montre-bracelet offerte par la Société française d'horlogerie Zénith, alterneront avec un loto, deux soirées dansantes et une présentation de films suisses. De plus, un rallye automobile aura lieu en mai et nous ne doutons pas qu'il remportera autant de succès que ceux des années précédentes.

A VOUS BORDEAUX.

VISITE DU RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Le Recteur de l'Université de Genève, accompagné de Mme Courvoisier viennent de visiter Bordeaux, où le Recteur de l'Université de cette ville avait invité M. Couvoisier à faire une conférence dans le cadre des lundis de l'Université.

Le sujet choisi : « Justice humaine et justice divine, selon Zwingli » permit au conférencier de faire mieux connaître quelques pages de la contribution suisse à la Réforme. L'analyse approfondie du célèbre sermon de Zwingli retint l'attention d'un nombreux auditoire et l'exposé de M. le Recteur Courvoisier est tout simplement qualifié par le chroniqueur de Sud-Ouest de « net, clair, structuré et fort adroitement prononcé ».

Auparavant, un échange public de propos entre les deux recteurs qui soulignèrent les relations des deux Universités, permit d'entrevoir le succès que doivent rencontrer les répétitions de telles manifestations

entre les grandes écoles suisses et celles de Bordeaux.

M. le Recteur Courvoisier fut reçu à la Maison de l'Europe, en présence de diverses notabilités parmi lesquelles M. A.-G. Berthod, Consul général de Suisse à Bordeaux.

★ ★ ★

Le 5 mars, la Maison Suisse boursouflait comme une ruche, car chacun s'affairait aux derniers préparatifs de l'organisation d'une choucroute qui avait réuni plus de 150 adhésions. Chacun mettait la main à la pâte et l'on remaquait dans la cour, un directeur d'usine qui, abandonnant le chocolat, époussetait avec énergie une centaine de chaises (Ah ! si sa femme l'avait vu !), alors que nos deux barmen (147 ans à eux deux) préparaient leur comptoir avec une minutie d'horloger pour compenser, par une mise au point au millimètre, la disparition de leurs jarrets olympiques. L'épouse de notre Consul Général, toujours charmante et dévouée, pelait 35 kg. de pommes de terre, en compagnie de la femme d'un banquier, pendant que le père de notre Président, jonglant avec le bristol, tel un prestidigitateur, s'essayait avec succès (!) à placer quelque 160 commensaux.

Le dimanche, une délicieuse choucroute, servie par un spécialiste alsacien, satisfit tout le monde. Notre Président, M. Henri Belvisotti, pouvait saluer la présence de nos invités d'honneur : M. A.-G. Berthod, Consul Général de Suisse, et son épouse, ainsi que M. Baroukel, Président du Comité de Bienfaisance du quartier de la Victoire, accompagné de Mme Baroukel. Dans l'après-midi, des jeux divers et des tournois de ping-pong et de yass contribuèrent à distraire grands et petits, alors que la jeunesse disparaissait dans la cave, où un caveau, récemment aménagé, permet les cha-cha-cha les plus endiablés sans que le voisinage en soit incommodé.

OB.

A VOUS MARSEILLE. SOCIETE SUISSE

« LES AMIS DU GRUTLI »

29 mai : Fêtes des Mères et des enfants. Vu le nombre croissant d'enfants fréquentant notre Société, nous avons cru bon de reprendre une ancienne tradition en associant les tout jeunes à la fête des mamans.

19 juin : Fête du 89^e Anniversaire de notre Société. Jusqu'à l'an dernier, la tradition voulait que la commémoration de notre fête anniversaire soit célébrée le premier dimanche de juillet. Nous étant rendu compte que nombreux de nos compatriotes et amis étaient déjà en vacances, dès le début juillet, le Comité a décidé d'avancer la date de cette fête de deux semaines. Nous espérons que nous serons ainsi plus nombreux à nous retrouver à l'occasion de cette journée de fête.

1^{er} août : Célébration de la Fête Nationale, à la Maison Suisse.

1^{er} novembre : Distribution des châtaignes.

11 novembre : Banquet de choucroute.

15 décembre : Arbre de Noël.

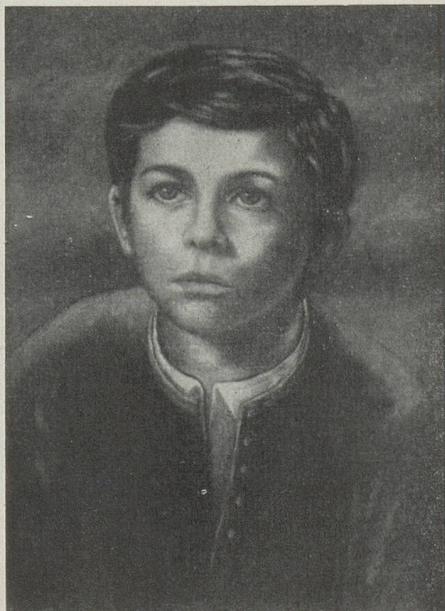
Nous rappelons aussi que le concours de JASS avec nos amis du Cercle Helvétique s'est terminé fin mars. Une revanche aux boules avec les participants au dit concours est prévue chez nous, début avril.

Continuez à venir nombreux chaque dimanche, car vous savez que dans notre propriété vous attendent les jeux de boules, de quilles et de volley et aussi un excellent buffet.

Vive le Grutli !

Le Comité.

UN ARTISTE-PEINTRE LUCERNOIS A MARSEILLE



La salle des fêtes de la Maison Suisse à Marseille a récemment abrité, sous le patronage du Consul général de Suisse, M. Raoul Thiébaud, une belle exposition comprenant plus de trente tableaux de notre compatriote lucernois, Josef Kost, dont les œuvres sont signées A.-R. Thur.

Notre compatriote, suivant sa vocation, a étudié à l'Académie des



A.-R. THUR
peint par lui-même

Beaux-Arts de Munich, sous la direction du professeur Ferrari. Puis, en Hollande, il a travaillé sous la direction de son ami le peintre hollandais Seegers. Ses études terminées, il s'est installé à Delft, puis à Haarlem, où, en tant que portraitiste, il s'est appliqué à découvrir les finesse des vieilles peintures hollandaises. À part son art proprement dit, il a appris le métier de restaurateur d'anciens tableaux et a obtenu le brevet nécessaire à l'exercice de cette profession.

Lors de l'Exposition de Noël 1959, au Musée de la ville d'Amsterdam, A.-R. Thur s'est vu conférer le titre de « Maître des Beaux-Arts », par l'Université de Leyden.

Suivirent des expositions, à Zurich, puis à Londres, où il fut reçu membre de la « Royal Academy ».

A.-R. Thur n'a pas à se plaindre du manque de travail. Nombreuses sont les commandes de portraits

qu'il se voit confier, belle confirmation de son talent.

Notre compatriote séjourne actuellement en Provence où, côtoyant des peintres français, il a pu apprécier toutes les subtilités de la peinture française.

M. H.

A VOUS ORAN.

COMPTE RENDU DE LA MANIFESTATION EN L'HONNEUR DU DEPART DE M. SCHEIDECKER

Notre Président d'honneur, M. Nu-ma Scheidegger, nous quitte, après plus de 30 années de séjour à Oran et plus de 10 années de présidence de la Société Suisse de Bienfaisance de notre ville. Ses affaires le contrainnent à habiter dorénavant Creil, près de Paris.

Dimanche 29 février, un banquet réunissait la presque totalité des Suisses d'Oran au Cercle de la Voile et en présence de MM. Koetschet et Kappeler, Vice-Consuls, remplaçant M. le Consul général Voirier, souffrant.

A l'issue du repas, très gai et animé, M. Gehrig, agent consulaire à Oran, a retracé la brillante carrière de M. Scheidegger et mis l'accent sur la jovialité et le bon cœur de celui-ci, qui a l'amitié de tout le monde.

Ce fut ensuite M. Koetschet qui a apporté les remerciements officiels pour les services et le dévouement que M. Scheidegger n'a cessé d'apporter à notre groupement.

Ce dernier, cachant son émotion, a répondu en termes pleins d'humour, nous précisant qu'il n'oublierait jamais Oran, ses compatriotes et ses amis, et que, très certainement, il trouverait de temps à autre un motif pour revenir faire une rapide incursion à Oran et se retrouver dans cette atmosphère sympathique qu'il a si bien connue.

C'est donc sur cette note, quand même optimiste (bien à l'image de M. Scheidegger), malgré les regrets de ce départ, que s'est terminée cette agréable soirée.

R. G.

A VOUS PARIS.

SOCIETE MUTUALISTE SUISSE

L'Assemblée générale, tenue le 19 mars, à 15 h., a approuvé — à l'unanimité des 410 voix présentes ou représentées — les comptes de

(Suite page 23).



Le Comité Central des Sociétés suisses de Paris a annoncé, dans son numéro de mars, le décès de M. Tranquillo Garbani-Nerini, survenu à Paris, le 28 février dernier.

M. Garbani-Nerini, originaire de Gresso (Tessin), était né en 1885. Emigré à Paris, dès 1910, il y exerça sa profession de typographe et il acquit par sa maîtrise et sa conscience une très fidèle et nombreuse clientèle. Depuis l'âge de la retraite, il jouissait, avec son épouse, du fruit de son travail, mais n'avait pas abandonné ses activités au sein des Sociétés suisses de Paris, auxquelles il était très attaché.

Il fut un des membres fondateurs, en 1925, de la Société « Pro Ticino » dont il assura la présidence pendant 21 années, en se dévouant sans compter, pour la rendre toujours plus vivante et prospère.

Il était, en outre, conseiller de la Société Helvétique de Bienfaisance, et vérificateur des comptes de l'Hôpital Suisse de Paris.

Aimant profondément sa terre et sa langue natales, il sut personnaliser le Tessinois de l'étranger et se préoccupa toujours des problèmes, grands et petits, de l'émigrant, dont il s'employa, sans cesse, à servir la cause et les intérêts.

Très connu et très estimé dans toute la colonie suisse, il sera profondément regretté par tous ceux qui l'approchèrent et purent apprécier ses qualités et son grand patriotisme.

A sa veuve, l'expression de nos condoléances émues et l'assurance de toute notre sympathie.

Nouvelles diverses

★ ★ ★

Passeports pour l'Italie

A partir du 25 mars, nouvelles facilités pour les Suisses se rendant en Italie : le passeport valable ne sera plus obligatoire, la frontière pouvant également être franchie à l'aide d'un passeport périmé depuis moins de cinq ans.

Pour les Suisses résidant en France et voyageant en touristes, il est désormais possible de se rendre, avec le passeport périmé, dans les pays suivants : Belgique, Hollande, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Italie. En revanche, la Grande-Bretagne et l'Espagne exigent toujours le passeport en cours de validité.

La carte de séjour, délivrée aux étrangers par les Autorités françaises, ne constitue pas un titre de voyage valable pour le franchissement de ces diverses frontières.

★ ★ ★

DEVISES

Les voyageurs, résidant habituellement en France, qui rapportent des devises de l'étranger, peuvent conserver, en vue de voyages ultérieurs, la contrevaluer de 250 NF en pièces de monnaie et billets de banque étrangers.

D'autre part, les banques accréditées peuvent désormais procéder, sans autorisation préalable, aux transferts de fonds pour le règlement de frais de secours, de frais médiiaux et de frais de scolarité.

Nous rappelons également que toute personne, résidant en France, peut transférer pour certains paiements à l'étranger, jusqu'à concurrence de 100 NF, pour différentes catégories d'opérations : abonnements de périodiques, amendes, cotisations...

Suisses de France

(Suite de la page 17)

l'exercice 1959. Les prestations et secours payés totalisent 3.432.000 F, en augmentation de 579.000 francs sur l'année précédente. Le bilan, au 31 décembre 1959, s'élève à 4.918.000 francs et reflète une remarquable stabilité de la Société qui entre dans la cent onzième année d'existence, sous la direction de son sympathique Président M. Alfred Beyeler, réélu à l'unanimité. L'Assemblée a nommé membre d'honneur M. Adolphe Fransiolli qui, malgré ses 90 ans, a assisté régulièrement aux séances du Conseil d'administration, donnant un émouvant exemple de dévouement à la cause mutualiste.

A l'issue de l'Assemblée générale, un vin d'honneur réunissait les présents, la traditionnelle « partie choucroute » ayant été, cette année, supprimée afin de permettre à tous d'assister, le soir même, à la fête du Cinquantenaire de l'Union Sportive Suisse.

J.-P. A.

A VOUS PONTARLIER.

La Société suisse de Pontarlier a tenu, le samedi 12 mars, une importante Assemblée générale annuelle.

Son Président, M. Chabloz, a fait part à tous de sa satisfaction de voir l'effectif de la Société plus que doublé, depuis sa fondation, l'an dernier. « C'est une preuve, dit-il, de la nécessité d'une Société telle que la nôtre dans une ville comme Pontarlier. »

En fait, une assemblée nombreuse et attentive remplissait la grande salle du Café Français, où l'on remarquait, entre autres, la présence de nombreux Suisses des environs de Pontarlier.

Divers sujets ont été traités et portés à la connaissance des auditeurs, notamment l'importante décision des Autorités fédérales concernant l'admission des retardaires à l'A.V.S.

Nul doute que la Société Suisse de Fontarlier, sous l'égide de son actif Président, M. Chabloz, et de son Comité, aille de l'avant et que nos compatriotes de la région trouvent en son sein tous les renseignements propres à les éclairer sur les affaires concernant notre pays